

Réunion publique d'information Aqua Domitia Maillon Biterrois

11 DECEMBRE 2013 - SERVIAN

Synthèse des échanges

Intervenants :

En tribune :

Christian BOUILLE, Questeur en charge de l'eau, des risques naturels, du projet Aqua Domitia, Région Languedoc-Roussillon

Henri GRANIER, Vice-président de l'agglomération de Béziers Méditerranée

Christophe THOMAS, Maire de Servian

Philippe BAUCHET, Chef du Service des Eaux et Risques Naturels – Conseil régional Languedoc-Roussillon

Jean-François BLANCHET, Directeur Général de BRL

Eric BELLUAU, Directeur Adjoint à l'Aménagement, BRL

De la salle :

Henri CABANEL, Vice-président du Conseil général de l'Hérault

Claude CALAS, Président du Syndicat de gestion de la nappe astienne

Laurent RIPPERT, Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Henri CAVALIER, élu de la Chambre d'agriculture, Corneilhan

Marie-Hélène FAVANT, Directrice de la Communication, BRL

Claude-Sylvain LOPEZ, Garant de la concertation

ORDRE DU JOUR

I.	Présentation du service public de l'eau	2
II.	Présentation du projet Aqua Domitia	3
III.	Echanges avec la salle	4

La séance est ouverte à 18 heures 20.

I. Présentation du service public de l'eau

Jean François BLANCHET

Je vous remercie d'être venus nombreux à cette réunion d'information sur le maillon Biterrois. Avant de passer la parole aux élus, je tiens à saluer la présence du Garant de la concertation Claude-Sylvain Lopez

Claude-Sylvain LOPEZ

Je suis membre de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). A ce titre, j'ai fait partie de la Commission Particulière du Débat Public qui a animé le débat sur le projet Aqua Domitia. BRL et la Région ont tenu à ce qu'un garant soit désigné pour suivre la concertation post-débat. Je suis donc chargé de vérifier et de veiller à ce qu'il y ait transparence, qualité des informations données au public et réponse aux questions posées.

Christophe THOMAS

Je suis ravi que nous entrions dans le vif du sujet, car l'irrigation est essentielle sur notre territoire. Ce projet présente un vrai enjeu économique. En outre il constitue un moyen nécessaire à notre activité agricole. Nous allons pouvoir enfin voir se dérouler ce tuyau tant attendu d'Aqua Domitia. Il appartient désormais aux viticulteurs de s'approprier ce nouvel outil.

Christian BOUILLE

L'eau est nécessaire à la vie ; elle l'est aussi à la viticulture. La politique de l'eau menée par le Conseil Régional répond à plusieurs objectifs (fournir de l'eau à tous, intégrer la problématique du réchauffement climatique, faire face à l'évolution démographique, développer les moyens de lutte contre les inondations, etc.). Le projet Aqua Domitia contribuera au développement durable, tout en sécurisant les récoltes des viticulteurs. La Région est la première à s'être dotée d'un service public régional de l'eau (SPRE).

Les objectifs du SPRE sont les suivants :

- assurer l'approvisionnement durable en eau des citoyens, de l'agriculture et des autres activités économiques ;
- développer une gestion concertée et économe de la ressource en eau, en promouvant notamment les économies d'eau ;
- renforcer la communication et l'information.

Henri GRANIER

L'Agglomération de Béziers Méditerranée se félicite du travail accompli. La viticulture et le vin présentent un intérêt prioritaire pour notre territoire. Je salue le travail réalisé pendant la phase de concertation, qui a permis à chaque acteur de trouver sa place dans ce projet. Je remercie en particulier les techniciens et les services qui ont recherché le possible jusqu'à l'impossible.

La réalisation du maillon Biterrois se fera en deux phases (2013-2015 et 2015-2020) pour alimenter en eau les 1 800 hectares répertoriés dans le projet. Après la mission Racine, la vision prophétique de Philippe Lamour, je souhaite qu'Aqua Domitia apporte la sécurisation et contribue à l'éveil de notre beau Pays d'Oc.

II. Présentation du projet Aqua Domitia

Philippe BAUCHET

La Région est le porteur public du projet Aqua Domitia ; elle a confié à BRL, concessionnaire du réseau, la charge de sa réalisation technique. Constitué de six maillons, le projet s'étend sur 140 km et son coût total s'élève à 195 millions d'euros. La mise en œuvre du projet est conditionnée par le déblocage de 6 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Pour être acceptés, les dossiers devaient être déposés avant fin 2013, et les opérations devront être finalisées avant mars 2015.

La phase de débat public sur le projet Aqua Domitia s'est déroulée de septembre à décembre 2011. L'opportunité du projet ayant été largement confirmée, la Région et BRL ont décidé de le mettre en œuvre.

Christian BOUILLE

Le 6 avril 2012, le Conseil Régional a voté à l'unanimité le SPRE et le projet Aqua Domitia.

Philippe BAUCHET

Le projet Aqua Domitia est un des éléments du SPRE. Nous sommes aujourd'hui dans le cadre de la concertation sur la réalisation de la première phase des maillons centraux (Nord Gardiole et Biterrois), qui ont vocation à se rejoindre en 2020.

Henri CABANEL

Le Conseil Général de l'Hérault est heureux d'être partenaire de ce projet. Il a financé à hauteur de 850 000 euros les études réalisées sur le réseau du Biterrois. Comme l'urbanisation s'étend malheureusement sur des territoires déjà irrigués, le Conseil Général a souhaité prendre la compétence de Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN), qui préserve les territoires sur le long terme. Toutes les communes impactées – sauf une – ont voté à l'unanimité la réalisation d'études. Le premier PAEN du département de l'Hérault sera voté par le Conseil Général le 16 décembre.

Jean François BLANCHET

Nous allons maintenant vous présenter les éléments concrets du projet. Ses délais de réalisation sont très contraints puisque cette opération de 17 mois implique du démarchage foncier, des fouilles archéologiques, le respect des espèces vivantes, etc. Une soixantaine de salariés de BRL sont mobilisés sur ce projet.

Le projet Aqua Domitia complète et assure le maillage du Réseau Hydraulique Régional. Dans la conception du projet, BRL s'est attaché à répondre à plusieurs « fondamentaux », que sont : la satisfaction des besoins exprimés, l'optimisation de l'investissement, la performance énergétique, la prise en compte de l'environnement, la continuité du service de l'eau et le conseil à l'utilisation optimale de l'eau.

Dans le cadre de ce projet, 1500 hectares pourront bénéficier d'une mise en eau à l'horizon 2015. La première tranche du maillon Biterrois mobilisera transitoirement l'eau de l'Orb, avant la sécurisation par l'eau du Rhône en 2020. 1 500 hectares seront équipés en 2015. A l'horizon 2018, 500 hectares supplémentaires seront équipés – le plan de financement est à finaliser.

Eric BELLUAU

Pour faire transiter un débit de 1 500 litres par seconde par le maillon Biterrois, une conduite de 800 ou 1 000 mm de diamètre sera installée à un mètre de profondeur (de manière à permettre la remise en culture) sur un linéaire de 7 800 mètres. L'emprise totale sera comprise entre 15 et 24 mètres (dont 6 mètres d'emprise définitive dite de « servitude »). Compte tenu du diamètre de la conduite, le tracé le moins impactant a été recherché. Les enjeux environnementaux de ce maillon sont limités. Aucun dossier de dérogation ne devra être déposé. Les autres impacts des travaux sont liés aux traversées de voiries et de rivières.

Le calendrier de réalisation prévoit les étapes suivantes :

- débroussaillage/libération d'emprise : janvier à mars 2014 ;
- enquête publique : 14 au 31 janvier 2014 ;
- diagnostic archéologique (par l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP)) : février à avril 2014 ;
- enquête parcellaire : 27 janvier au 12 février 2014 (à confirmer) ;
- finalisation du démarchage foncier : décembre 2013 à mars 2014 ;
- démarches réglementaires environnement : décembre 2013 à mai 2014 ;
- consultations des entreprises : mars 2014 ;
- démarrage des chantiers : juin 2014 ;
- mise en eau : juin 2015.

Entre juillet et décembre 2013, les négociateurs de BRL ont obtenu un accord amiable sur 60 % du linéaire. Pour libérer le linéaire restant, des procédures administratives ont été engagées.

Jean François BLANCHET

Nous venons de publier notre première lettre d'information sur le projet Aqua Domitia. En outre nous avons élaboré, avec la Région, un site Internet dédié.

III. Echanges avec la salle

Henri CAVALIER

Peut-on avoir une vue plus précise sur le maillon Biterrois à échéance de 2015 et 2018 ?

Eric BELLUAU

La zone équipée d'ici 2015 couvre quasiment toute la demande sur Corneilhan et Boujan ; la partie ouest de Servian commence à être équipée. A l'horizon 2018, nous poursuivrons sur l'est de Servian et Valros.

Claude CALAS, Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Nous allons sanctuariser la zone de Corneilhan, car elle constitue une zone de recharge de la nappe astienne. Vous devriez donc veiller à l'implantation de votre station provisoire. Par ailleurs je me réjouis qu'un si beau projet s'accompagne de la mise en place d'un système goutte à goutte pour les viticulteurs. Enfin, nous aurions bien besoin aussi de l'arrivée de l'eau du Rhône pour soulager la nappe astienne qui en a un besoin urgent et important pour avoir de l'eau potable pour les populations.

Jean François BLANCHET

Nous avons pris l'engagement de faire la jonction entre les deux maillons extrêmes avant 2020. En outre nous avons pour objectif d'aller jusqu'au secteur de Portiragnes et ainsi de réduire les prélèvements effectués sur la nappe astienne. L'équipe de BRL prendra contact avec les vôtres pour s'assurer de l'absence d'atteinte au milieu sur la zone à sanctuariser.

Laurent RIPPERT, Syndicat de la Vallée de l'Orb et du Libron

Nous nous réjouissons que les viticulteurs aient accès à l'eau. Toutefois le Syndicat de la Vallée de l'Orb et du Libron s'assurera que la ressource disponible sur l'Orb est suffisante pour assurer tous les usages. Par ailleurs je rappelle que notre Syndicat a aidé, avec les partenaires du projet, à monter un argumentaire auprès de la Commission européenne. La Commission Locale de l'Eau (CLE) a certes rendu un avis favorable sur tous les projets présentés, mais nous resterons très vigilants sur l'utilisation de la réserve du barrage du Mont d'Orb. Ce n'est qu'à l'issue des discussions qui se tiendront en 2014 sur le partage de la ressource que la CLE sera en mesure de se prononcer sur le juste équilibre entre les « robinets » de l'Orb et du Rhône. Enfin nous serons très attentifs au respect du délai de l'arrivée de l'eau du Rhône en 2020.

Jean François BLANCHET

BRL, en tant que société d'économie mixte, a pour habitude de tenir ses engagements. Par ailleurs il faut veiller à ne pas opposer les uns aux autres, car nous sommes tous solidaires pour atteindre les mêmes objectifs. La profession agricole a fait de vrais efforts pour réduire sa consommation d'eau. De leur côté, les collectivités s'efforcent de réduire les fuites de réseaux.

Christian BOUILLE

La Région s'est engagée à ce que ce projet soit livré en 2020. Elle tiendra son engagement.

Henri GRANIER

Tous les accords actuels sont le résultat de fortes discussions. Je souhaite que la mise en œuvre de ce projet se poursuive dans la sérénité et le respect des délais.

Claude-Sylvain LOPEZ

Les informations présentées ce soir étaient claires et transparentes. Je ferai un rapport le moment venu à la CNDP. Je vous invite à consulter le site de BRL sur ce projet.

La séance est levée à 19 heures 50.